NUOVACT

ET VOTRE IDÉE DEVIENT ENTREPRISE

REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS INNOVACT



Vous innovez?

Développez votre **start-up**!

Validez votre

modèle économique

Commercialisez

votre innovation

Accompagnés d'une équipe d'experts, bénéficiez d'une méthodologie d'accompagnement concrète et éprouvée afin de :

- Valider votre proposition de valeur
- Séquencer votre développement
- Convaincre vos interlocuteurs et financer votre start-up

Renseignements & candidatures sur www.innovact.com

Jusqu'au 28 Février 2021











ET VOTRE IDÉE DEVIENT ENTREPRISE

#IncubationBySEMIA

REGLEMENT DE L'APPEL A PROJET StarterClass #6 INNOVACT

Article 1 : Objectifs de l'appel à projet

L'Appel à projets est organisé par l'incubateur territorial INNOVACT, labellisé « incubateur d'excellence » par la Région Grand Est. Initié par la région, la CCI de la Marne et le Grand Reims, INNOVACT est investi d'une mission d'accompagnement des porteurs de projet et entrepreneurs innovants de son territoire.

Depuis sa réorientation stratégique de l'automne 2018, l'incubateur INNOVACT lance sa sixième vague de recrutement de startups. Le but de cet appel à projets est de sélectionner les startups qui composeront la StarterClass #6 organisée à Reims et Charleville-Mézières.

L'objectif de la StarterClass #6 est de valider un modèle économique et de structurer la démarche entrepreneuriale au sortir des 3 mois d'ateliers afin de « dé-risquer » le projet sélectionné. Cette StarterClass #6 est une incubation collective comprenant 24 jours d'ateliers et de workshops à présence obligatoire.

Les startups composant la StarterClass #6 auront la possibilité de profiter des salles de travail des locaux d'INNOVACT, situés au #58 avenue du Général Eisenhower 51100 REIMS, durant toute la durée de cette incubation collective. Les formations auront lieu à Reims et Charleville- Mézières et les repas seront pris en charge sur place par INNOVACT Incubation by SEMIA.

Article 2 : Les 8 commandements du concours

Pour participer, il est impératif de répondre

aux critères suivants :

- Disposer d'un projet de création d'entreprise innovante (nous parlons ici d'innovation au sens large du terme),
- Remplir le formulaire de candidature avant le 28/02/2021 à 23h59,
- La décision du jury de présélection est souveraine et ne peut pas faire l'objet d'un appel. Le jury n'est également pas amené à communiquer les raisons motivant ses décisions de refus d'admission en incubation,
- Se rendre à l'entretien de sélection si le projet est présélectionné,
- Être une personne physique porteuse de projet ou personne morale d'une société de moins de 1 an,
- Être motivé, dynamique et curieux afin de faire vivre l'esprit d'entraide et de créativité de la Starter Class,
- Régler la somme de 500 € HT par projet afin de participer au coût d'organisation de la Starter Class et des repas,
- Être présent à l'ensemble des ateliers de la Starter Class (obligatoirement 1 personne par projet),
- Reconnaître avoir lu le règlement et en accepter les conditions tu reconnaitras (l'acte de candidature valant pour acceptation).

Article 3 : Sélection des projets

3.1 Critères d'évaluation

Dans le cadre de l'Appel à Projets, le jury composé du responsable de l'incubateur INNOVACT et de l'équipe de direction de SEMIA procèdera à l'évaluation des dossiers selon plusieurs critères :

- Besoin identifié sur le marché
- Analyse du marché
- Offre proposée
- L'aspect innovant du projet
- Proposition de valeur
- Potentiel de développement de

l'entreprise

- Qualité du modèle économique retenu
- Qualité du dossier de candidature
- Capacité du porteur à mener à bien son projet
- Etat d'avancement du projet

3.2 Jury

Afin de sélectionner les projets lauréats de l'Appel à Projets, le jury se réunira deux fois pour le jury de présélection et pour l'entretien de sélection.

- Jury de présélection sur dossier
- A l'issue de la phase de candidature, le jury se réunira le 1^{er} mars 2021 afin de présélectionner sur la base des dossiers de candidature les projets qui participeront à la phase finale de l'appel à projet. La phase finale de sélection de l'appel à projet est un entretien de sélection dont les modalités sont définies ci- dessous.
- Entretien de sélection

Les candidats présélectionnés seront convoqués du <u>2 au 4 mars 2021</u> au 58 avenue du Général Eisenhower 51100 REIMS, dans les locaux de INNOVACT (2ème étage) pour un entretien de sélection d'une durée d'environ 1h30 (si la situation sanitaire le nécessite, les entretiens de sélection se dérouleront en visioconférence)

À la suite des délibérations, les projets sélectionnés pour la Starter Class#3 seront communiqués le <u>5 mars 2021</u>. Suite à la signature de la convention d'incubation et du règlement des frais d'incubation de 500 € HT par projet, la composition de la Starter Class de INNOVACT sera définitive et officialisée sur les supports de communication INNOVACT (réseaux sociaux et www.innovact.com).

Article 4: Lancement du programme

Pour les projets sélectionnés, <u>le début de la StarterClass</u> #6 <u>est programmé à partir du 10 mars 2021 et s'achèvera à la mi-juin 2021</u>.

Deux personnes maximum par projet peuvent participer à la Starter Class avec obligatoirement une personne présente par journée d'atelier. marnais et de professionnels de l'écosystème innovant statuera sur la poursuite de l'accompagnement dans le cadre de l'incubation individuelle, dont la durée dépendra des besoins du projet.

L'incubation individuelle permet le suivi régulier par un chargé d'affaire dédié, à l'accès aux évènements et ateliers organisés par INNOVACT Incubation by SEMIA et un co-financement de prestations d'expertise et de communication est possible.

Article 5 : Date limite d'envoi

Les candidatures devront être réalisées à l'adresse https://semia.vianeo.com/fr au plus tard le 28 février 2021 à 23h59.

Cette date échue, aucun dossier de candidature ne sera accepté.

Article 6: Information et communication

Les candidats autorisent INNOVACT à

- utiliser leurs coordonnées, image et la « description non confidentielle » de leur projet dans le cadre des actions de communication et de promotion de l'incubateur.
- leur faire parvenir des informations sur l'incubateur par e-newsletter.

Article 7 : Confidentialité

L'ensemble des informations transmises dans le cadre de l'appel à projet est soumis à confidentialité. L'ensemble des membres du jury sont ainsi liés par un accord de confidentialité réalisé en amont du partage des informations en vue de leurs évaluations.

Fait à Reims, le 26/01/2021

Aux alentours du 24 juin 2021 (date à confirmer), un comité d'engagement composé des acteurs du territoire

ANNEXE 1

Dates et programme de la StarterClass #6*

Février 2021 : Lancement de l'appel à projets 1 Mars 2021 : Commission de présélection Du 2 au 4 Mars 2021 : Oraux de sélection

5 Mars 2021 : Commission pour la sélection des projets finaux et annonce des résultats

16 et 17 Mars 2021 : ImmersionDates à venir : Valeurs, vision, mission
Dates à venir: Le Mindset Startup

Dates à venir : Lean Startup : tester mon problème et aller sur le terrain

Dates à venir : Lean Startup : construire et valider mon marché Dates à venir : Business Model / Minimum Viable Product

Dates à venir : Construire un Prix, Estimer un CA

Dates à venir : Atelier : Point étape restitution travail terrain (J-5)

Dates à venir : Performance et indicateurs Dates à venir : Atelier Business Model

Dates à venir : Atelier : Point étape restitution travail terrain (J-5/J-9) Dates à venir : Valider ma proposition de valeur et aller sur le terrain

Dates à venir : Découverte de la comptabilité Dates à venir : Prévisionnel financier plan BP

Dates à venir : Prévisionnel financier plan BP (suite)

Dates à venir : Atelier : Point étape restitution travail terrain (J-13)

Dates à venir : Quand et comment communiquer ? Personal Branding

Dates à venir : Le story Telling Dates à venir : Portes ouvertes

Dates à venir : Atelier : Point étape restitution travail terrain (J-13 / J-17)

Dates à venir : Atelier : Point étape final

Dates à venir 2021 : Pitch

[Fin de la StarterClass (sous réserve de modification)]

Aux alentours du 24 Juin 2021 : Comité d'Engagement permettant le passage en incubation individuelle

^{*}Ces dates sont prévisionnelles et susceptibles d'être modifiées par INNOVACT.